

DECISION CA088-2016

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers
Vu la d lib ration CA021-2016 du 1er mars 2016

Objet de la d cision

Demande de tarifs de l'UFR Sant 

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de tarifs de l'UFR Sant  concernant le DIU P dagogie et communication m dicales et DU Gestion des risques.

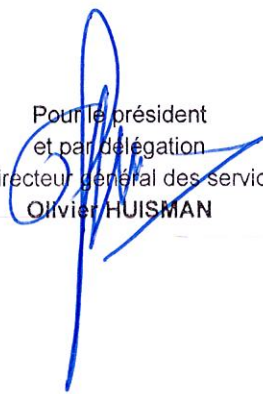
Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 6 octobre 2016

Christian ROBLED0

Le Pr sident de l'Universit  d'Angers

Pour le pr sident
et par d l gation
Le Directeur g n ral des services
Olivier HUISMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **13 octobre 2016**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		Etudiants Internes	Observations
	Montant de la formation	Tarif sans financement		
22/09/2016	UFR Santé			
Grille tarifaire 2016-2017/Droits ministériels exclus				
Désignation	Montant de la formation	Tarif sans financement	Etudiants Internes	Observations
DIU Pédagogie et communication médicales	810 €	810 €	110 €	
DU Gestion des risques	2 000 €	1 500 €	500 €	En lien avec la convention de partenariat ICSI
DU Gestion des risques (inscription par module)	500 €	300 €	100 €	

Isabelle Richard
Directrice UFR Santé
Signé